

COMITÉ DE COORDINATION MULTISECTORIEL
des projets du Fonds mondial en Haïti

Appel à Manifestation d'Intérêts

Le Comité de Coordination Multisectoriel des subventions du Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et la Malaria en Haïti (CCM-Haïti) procède au renouvellement des membres des secteurs et sous-secteurs de l'instance. A cet effet, un comité électoral ad hoc a été mis sur pied pour recevoir, examiner, valider les dossiers de candidatures et réaliser les élections au cours du mois de septembre 2021.

Le présent appel à manifestation d'intérêt est destiné aux organisations de la société civile souhaitant faire partie du corps électoral et/ou présenter un (e) candidat (e) à l'élection des représentants des groupes constitutifs pour lesquels les sièges au sein du CCM-Haïti sont ainsi répartis :

- Un (1) siège pour le groupe constitutif des personnes vivant avec les maladies (comprenant, d'une part, les associations de personnes vivant avec et/ou affectées par le VIH et/ou la TB, et d'autre part, les associations/organisations communautaires intervenant dans la prévention de la malaria) ;
- Un (1) siège pour le groupe constitutif des populations-clés (comprenant les groupes et/ou associations de (LGBT) et de (TS) ;
- Un (1) siège pour le groupe constitutif des femmes et le groupe constitutif des jeunes ;
- Un (1) siège pour le groupe constitutif des ONG/ associations locales et le Groupe constitutif des media ;
- Un (1) siège pour deux des groupes constitutifs suivants : Associations médicales, Secteur religieux, Secteur privé des affaires ou Secteur syndical.

Chaque siège est partagé par un membre titulaire et un membre suppléant. La position des membres (titulaire ou suppléant) est déterminée par le nombre de voix. En cas d'égalité de ces dernières, le titulaire sera désigné sur la base de l'alternance. Si l'égalité est enregistrée entre deux nouveaux sous-secteurs, le choix du titulaire sera fait par concertation avec la facilitation du Comité électoral ad hoc ou par tirage au sort en dernier ressort.

Les responsabilités et prérogatives desdits membres sont précisées dans les statuts et règlements internes du CCM-Haïti disponibles auprès du Secrétariat Exécutif de l'instance situé au 4, Rue Ludovic, Delmas 83, Delmas, Haiti.

I. Dossier pour être électeur/trice (Liste Electorale)

Les organisations voulant faire partie de la liste électorale devront adresser au CCM les documents ci-après, présentés en un seul volume :

1. Reconnaissance de l'Organisation fournie par l'autorité administrative compétente (Ministère de la Planification et de la Coopération externe, le Ministère des Affaires Sociales ou la Mairie selon le cas) ;

2. Adresse physique du siège de l'Organisation ;
3. Brève présentation de l'Organisation en précisant le groupe constitutif affilié ;
4. Un rapport d'activités ;
5. Une lettre émanant du Conseil d'administration/Secrétariat/Coordination ou du Bureau de l'Organisation, et adressée à la Présidence du CCM, mandatant son représentant à participer comme électeur.
6. Copie d'une pièce d'identité du représentant de l'Organisation (électeur) à l'élection du groupe constitutif ;

II. Candidats

Les organisations désirant présenter un candidat au siège du groupe constitutif affilié devront adresser au CCM les documents ci-après, présentés en un seul volume :

1. Récépissé fourni par l'autorité administrative compétente ou Matricule fiscale de l'Organisation
2. Adresse physique du siège de l'Organisation ;
3. Brève présentation de l'Organisation en précisant le groupe constitutif affilié ;
4. Au moins deux rapports d'activités sur les deux dernières années ;
5. Au moins un procès-verbal de réunion tenue au cours de l'année 2021 et la liste de présence correspondante ;
6. Liste des partenaires ;
7. Au moins une (1) lettre de soutien fournie par une association du même sous-secteur ;
8. CV du/de la candidat(e) ;
9. Lettre de désignation adressée à la Présidence du CCM délivrée par l'Organisation ;
10. Lettre de motivation du/de la candidat(e) justifiant son intérêt à vouloir représenter la Société civile.

III. Critères d'éligibilité

Le Comité électoral ad hoc chargé de la réception, de l'examen et de la validation des dossiers prendra en compte les critères ci-après :

Pour les organisations souhaitant s'inscrire sur la liste électorale :

1. Enregistrement légal en Haïti (Ministère de la Planification et de la Coopération externe, le Ministère des Affaires Sociales ou la Mairie, selon le cas) ;
2. Fonctionnement opérationnel en Haïti (présence physique et active) ;
3. Expérience éprouvée ou des compétences :
 - en matière de lutte contre le sida et/ou la tuberculose et/ou le paludisme et/ou de développement et/ou de Droits humains et/ou de genre et/ou de mobilisation sociocommunautaire et/ou
 - en gestion programmatique et/ou financière et/ou
 - en Plaidoyer et/ou toute autre activité du même genre
4. Représentativité au sein du sous-secteur ;

Pour les organisations désirant présenter un(e) candidat(e) :

1. Enregistrement légal en Haïti ; (Ministère de la Planification et de la Coopération externe, le Ministère des Affaires Sociales ou la Mairie, selon le cas) ;
2. Fonctionnement opérationnel en Haïti (présence physique et active) ;
3. Expérience éprouvée ou des compétences :
 - en matière de lutte contre le sida et/ou la tuberculose et/ou le paludisme et/ou de développement et/ou de Droits humains et/ou de genre et/ou sociocommunautaire
 - en gestion programmatique et/ou financière et/ou
 - en Plaidoyer et/ou toute autre activité du même genre
4. Fonctionnement régulier de l'instance de gouvernance de l'Organisation ;
5. Représentativité du sous-secteur.

Compétences et habilités requises du membre d'Organisation se présentant comme candidat(e):

- Capacité de leadership au sein de son groupe constitutif ;
- Capacité à participer activement aux réunions (savoir lire et écrire) ;
- Bonne capacité de communication ;
- Membre de l'Organisation de la Société civile intervenant sur les thématiques des trois maladies, de développement, des droits humains, de genre, ou mobilisation sociocommunautaire ;
- Disponibilité à participer aux réunions du CCM mais aussi à contribuer au travail des comités et commissions techniques du CCM ;
- Velléité à défendre l'intérêt général

IV. Dépôt des Dossiers

Toute organisation intéressée devra soumettre son dossier avec mention : **Elections des représentants de la Société civile au CCM-Haïti** - sous pli fermé au Secrétariat Exécutif du CCM-Haïti sis au 4, Rue Ludovic, Delmas 83, Delmas, Haiti au plus tard le **20 Août 2021 jusqu'à 4 heures pm ou par courriel électronique avec les documents requis scannés à hrcmhaiti@gmail.com**.

Pour toutes informations et tous renseignements complémentaires, prière de nous contacter au hrcmhaiti@gmail.com
Téléphone : (+509) 2228-6026

N.B. Vu le contexte sanitaire actuel (COVID19), le processus pourrait se faire entièrement en ligne. Les candidats seront informés de toute modification dans un délai respectable.